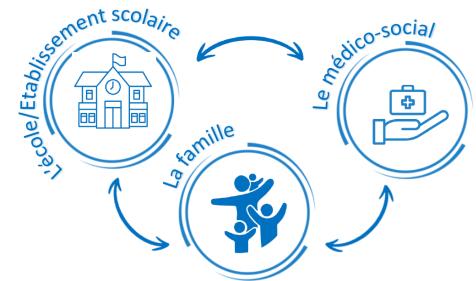


PAS

Pôle d'Appui à la Scolarité Ardennes Sud Ouest

Adresse mail : pas-08-sud-ouest@ac-reims.fr



LE PAS, UN NOUVEAU SERVICE

Le PAS est un nouveau service rendu aux parents des élèves, de la maternelle jusqu'au BTS, et aux responsables légaux des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers ainsi qu'une organisation venant en appui des professeurs.

Le PAS proposera des réponses rapidement opérationnelles au sein de la classe.

Une nouvelle organisation au service de la réussite de tous les élèves à besoin éducatifs particulier (et non au seul élève ayant une reconnaissance de situation de Handicap par la MDPH).

Le PAS, c'est :

- Un lieu d'accueil des familles et des élèves présentant des besoins particuliers
- Une réponse de 1er niveau rapidement opérationnelle
- Une équipe de proximité pour les familles et les équipes pédagogiques



Le PAS, ce n'est pas :

- Un moyen d'effectuer des bilans
- Un lieu de diagnostic ou de soin au sein de l'école
- Un dispositif réservé aux élèves en situation de handicap
- Un moyen de mise en œuvre des notifications de la CDAPH



Équipe du PAS



Accueil et écoute des familles

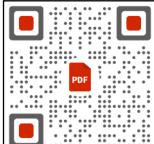


- Écouter et accompagner les familles d'élèves en difficulté ou en situation de handicap
- Les orienter vers les structures adaptées, en lien avec leurs besoins

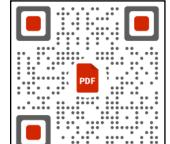
Soutien aux professionnels de l'Education Nationale

- Aider les enseignants à comprendre et accompagner les élèves à besoins particuliers
- Apporter un appui médico-social de premier niveau en milieu scolaire
- Solliciter les expertises nécessaires (EMAS)

FICHE DE SAISINE



Responsables légaux



Etablissement